

Claude Kalfon



8 novembre

## LA LÉGION D'HONNEUR.

Je vous propose de partir à la découverte de l'une des plus prestigieuses institutions françaises :

L'expression « Légion d'honneur » vient du latin *legio honoratorum*, légion des honorés, qui désignait l'ensemble des soldats romains récompensés pour leur bravoure. Une légion romaine comptait 6000 hommes.

Remontons le temps et faisons un peu d'histoire.

Les récompenses honorifiques existent depuis l'Antiquité, mais dans notre pays les Ordres religieux, militaires et hospitaliers d'abord et ensuite les ordres de la chevalerie sont apparus au Moyen Âge.

Au temps des croisades, pour soigner les malades et protéger les pèlerins, sont créés trois ordres :

- L'ordre de St Jean de Jérusalem qu'on appellera plus tard l'Ordre de Malte,
- L'ordre des Templiers,
- L'ordre des Teutoniques.



Ordre de Malte - Ordre des Templiers - Ordre des Teutoniques



St Michel- St Esprit - St Louis

Puis sous Louis XI, en 1469, est créé l'ordre de St Michel et sous Henri IV, en 1578, l'ordre du St Esprit. Ils sont appelés les « Ordres du Roi » et sont réservés seulement à la noblesse. Ce sont des ordres nobiliaires.

Louis XIV crée le premier ordre qui récompense les mérites, c'est l'ordre de St-Louis. Il récompensait le zèle et la fidélité des officiers catholiques, sans distinction de naissance, après au moins dix ans de service.

1789, c'est la Révolution et la Constituante, entre 1791 et 1793, elle supprime tous les ordres de l'Ancien Régime, sauf l'Ordre de St Louis. Il n'y a donc plus de signe public permettant de distinguer les faits héroïques des militaires.

Dix ans après la Révolution, en 1799, le jeune général Bonaparte alors Premier Consul par arrêté du 4 Nivôse de l'An VIII (25 déc.1799) instaure un nouveau système de récompense. Il institue les « Armes d'Honneur » afin de distinguer les soldats qui ont accompli une action d'éclat en combattant pour la République. Ces armes garnies en argent portaient le nom du bénéficiaire et leur attribution donnait droit à un supplément de solde.

C'était :

- un fusil pour les grenadiers et les soldats,
- une baguette pour les tambours,

- un mousqueton pour un cavalier,
- une grenade pour un canonnier,
- une hache d'abordage pour les marins,
- un sabre d'honneur pour les officiers avec double solde.

Ainsi Bonaparte a remis plus de 2 000 « Armes d'Honneur » pendant son Consulat.

Souvenons-nous du Petit Tambour du Pont d'Arcole, André Etienne, engagé à 14 ans, fut parmi les premiers décorés de la Légion d'honneur car il avait reçu une baguette d'argent pour son comportement au combat.

En effet, ceux qui avaient reçu une « Arme d'Honneur », furent ensuite de droit membres de la Légion d'honneur et composèrent ainsi la première promotion le 1<sup>er</sup> Vendémiaire de l'An XII (24 Sept 1803).

Au début en 1802, au cours d'un dîner à la Malmaison, Bonaparte évoque pour la première fois la Légion d'honneur. Cambacérès, second consul, élabore un projet de texte.

Le 29 floréal (19 mai 1802), Napoléon Bonaparte, premier consul, fait voter une loi portant la création d'une Légion d'honneur qui soit « le signe de la vertu, de l'héroïsme militaire, de l'honneur et du mérite civil ».

Cette décision fut une surprise et provoqua un fort étonnement. Contre vents et marée, le corps législatif, 166 voix sur 276 votants, après avoir aboli les ordres royaux, réussit à voter la création de cette décoration honorifique pour « récompenser les services civils et militaires exceptionnels rendus au pays ».

Sa devise sera « Honneur et Patrie ».

Dans le contexte de l'époque, la Légion d'honneur participe à la réconciliation nationale voulue par le Premier Consul au même titre que le Concordat, l'amnistie des émigrés, le Code Civil, les Préfets, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, les Grandes Ecoles...

Il voulait que cette Légion d'honneur soit le ferment de l'unité nationale afin de rompre avec la tradition des Ordres de l'Ancien Régime.

Ainsi elle regroupe les plus hautes valeurs du pays et les talents les plus

divers en une seule marque de reconnaissance, symbole de l'égalité pour tous.

Elle unit, dans une même cohorte, tous ceux, civils ou militaires, riches ou pauvres, nobles ou roturiers qui ont mérité de la patrie. Elle réunit au sein de la nation le courage des militaires et les mérites éminents des civils sans distinction de classe.

Tous sont également traités.

### Cérémonies de remise de la Légion d'honneur

A l'origine Bonaparte n'avait pas prévu d'insigne pour la Légion d'honneur, ce n'est qu'en 1804 qu'un décret institue les signes extérieurs de la Légion d'honneur : « l'étoile » appelée aussi « aigle », en argent pour les légionnaires, en or pour les gradés.

Napoléon, devenu empereur, consacre la première cérémonie officielle du régime à l'inauguration de la Légion d'honneur le 15 Juillet 1804 aux Invalides. Cérémonie grandiose dans la chapelle St Louis des Invalides dans un fastueux décorum, l'empereur est entouré des grands dignitaires de l'empire, des maréchaux, de soldats, d'invalides, de savants, d'écrivains et d'artistes. Un Te Deum termine la cérémonie.

Le 16 Août 1804, une remise de décorations a lieu au camp de Boulogne où campent 200.000 hommes préparant le débarquement en Angleterre.

Les insignes distribués aux militaires étaient déposés dans un casque et un bouclier ayant appartenu à Du Guesclin et à Bayard.

Cette cérémonie grandiose dont le retentissement fut très grand, marque l'entrée de la Légion d'honneur dans la vie de la Nation. Une colonne commémorative est d'ailleurs érigée en ces lieux.

### Le scandale de la Légion d'honneur et son évolution jusqu'à nos jours

Cette Légion d'honneur fut aussi l'objet du premier grand scandale politico-médiatique.

En 1881 Jules Grévy est président de la République ; son gendre, Daniel Wilson, qui est aussi son principal conseiller, est installé à l'Élysée et fait commerce des décorations.

C'est la foire aux médailles et aux décorations pour les notables et les parlementaires. La Légion d'honneur se vend entre 25.000 et 100.000 francs l'équivalent de 300.000 euros.

Le scandale éclate grâce à la brigade des mœurs. Deux « tenancières de maison closes » dénoncent ce négoce qui se déroulait en ces lieux.

En décembre 1887 Jules Grévy est poussé à démissionner.

Page de droite : Procès verbal d'individualité du Caladois Théodore Chabert, réinscrit sur les registres de la Légion d'honneur en date du 13 février 1819, base Léonore des Archives nationales.



PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ

Pour servir à l'Inscription des Membres de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, sur les nouveaux Registres matricules et Listes officielles.

1.<sup>re</sup> DIVISION.

1.<sup>er</sup> BUREAU.

Ce jour d'hui 19. De février 1817 par-devant nous  
Mambet Conte De Bouchage Maire

(1) Mettre les noms, prénoms, qualités, domiciles ou grades des deux hommes, qui doivent être pris pour les principes, propositions ou honoraires, et le motif de la nomination.

Sont comparus MM. (1) René De Bardoumeche Commandeur  
(De l'ordre De Malte), et Jacques Auguste d'Arc et autres  
propriétaires et Membres Du Conseil Municipal  
que nous déclarons bien connaître;

(2) Mettre le nom, les qualités actuelles et le domicile.

Lesquels ont certifié et attesté pour notoriété à tous qu'il appartient, qu'ils connaissent  
parfaitement M. (2) Chabert (Théodore) M<sup>re</sup> de Camp en retraite

(3) Mettre le grade dans l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et la date de l'acte.

nommé (3) Comte de l'Ordre royal de la Légion  
d'honneur, le (4) 26 Février an 18. et sous le n.° d'ordre (4) 100 000 000 000

(4) Mettre le numéro de l'acte.

(5) Mettre et citer ses titres, ses certificats ou ses lettres d'acte.

Ainsi qu'il résulte, le devant lui a M<sup>re</sup> Bon à sa tête les papiers, les papiers à la Légion  
1.° De (5) son acte de naissance à Paris, le 15 Mars 1756 de Membre de l'Ordre royal de  
la Légion; pour le grade de 5<sup>me</sup> de grade  
2.° De son acte de naissance; à St. Denis de la Réunion de son acte de 5. de la Légion d'honneur  
3.° De l'état de ses services; (6) en son acte de naissance du 15 Mars 1756 de son acte de 1817  
Et 4.° (6) en 1774 et admis à la place de l'acte de 1774 et 1817

(6) Il se voit notamment, dans le cas où il y aurait des différences, sur qu'elle dans la désignation des noms et prénoms, avec le brevet ou la pièce qui le contient, l'acte de naissance et l'acte des services, que M. le Commissaire a été tenu en dûment indiquant les circonstances qui ont donné lieu à ces erreurs, et même l'Administration à l'égard de ces erreurs, et même l'Administration. Dans ce cas, le procès-verbal devra mentionner ces circonstances, ainsi que les circonstances qui l'ont été au profit de l'acte à l'acte.

lesquelles (7) pièces par nous paraphées demeurent annexées  
au présent. Et qu'il a été (8) désigné sur (V. la note 5)  
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, sous les nom et prénoms de (9)

(7) Mettre le nombre des pièces.

ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi sur les nouveaux registres matricules et listes officielles.

(8) Ajouter le mot enregistré ou autre circonstance, suivant qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas d'erreur sur les pièces ou la pièce qui le contient, ou l'acte de naissance.

Nom	Prénoms
(10) des N.° 7. 8. 9. 10. Bouchage	(10) René

présent par la signature ainsi qu'il est dit ci-dessus

(9) Mettre les noms et prénoms tels qu'ils sont écrits sur le brevet ou la pièce qui le contient.

(10) Mettre les noms et prénoms des témoins.

En foi de quoi nous avons délivré le présent, qu'il a signé avec nous.  
Fait à St. Denis le 19. février 1817.

(Signature du Reçu.)  
M. Bouchage

(Signature du Certificat.)

(Signature des Témoins.)  
M. René de Bardoumeche

M. (11) Pour légalisation de la signature de M. Bouchage et de M. René de Bardoumeche  
M. Bouchage et de M. René de Bardoumeche

(11) Cette légalisation doit être faite par le Maire ou par un autre officier public.



M. Bouchage



Malgré cet épisode malheureux, si nous mettons en perspective l'évolution de la Légion d'honneur, nous constatons qu'elle a survécu à deux monarchies, deux empires et cinq républiques. Elle est restée bien vivante parce que globalement depuis ses origines elle récompense les mérites éminents civils ou militaires, rendus à la nation en dehors de toute considération sociale ou héréditaire, dans tous les secteurs d'activité du pays.

Cependant ne soyons pas dupes !

L'engouement suscité par la Légion d'honneur, contrepartie de son prestige, conduisit souvent le pouvoir en place à accroître le nombre de nominations. Celles-ci donnèrent lieu à des contestations dans deux domaines principaux : La répartition entre civils et militaires et l'inflation des effectifs. Il se rajoute aujourd'hui la répartition discriminante entre les hommes et les femmes.

Au plan sociologique, les nominations dépendent des époques ; pendant les guerres ce sont les combattants qui sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Sous Louis Philippe ce sont la bourgeoisie et les écrivains en bénéficient.

Sous Napoléon III une ouverture importante se fait avec la nomination de personnes du monde des arts et des lettres comme Jules Verne, Offenbach, Dumas fils... et même les plus modestes sont nommés.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle les membres de l'enseignement et les artistes prennent une grande place dans les promotions.

### La Légion d'honneur aujourd'hui.

En 1962, le Général de Gaulle fait modifier le libellé des critères d'attribution de la Légion d'honneur qui devient : « pour les mérites éminents au service de la nation soit à titre civil, soit sous les armes », au lieu de « services exceptionnels ». Egalement devant l'inflation du nombre de nominations, 300.000 en 1960, il en limite le nombre à 125.000.

Un an après, il crée l'Ordre national du Mérite.

Aujourd'hui, les peuples, les sportifs, parce qu'ils font l'actualité médiatique, occultent passablement la réalité sociologique des nominations.

Les dernières montrent une forte représentation du monde associatif, des résistants, des déportés, des justes, des métiers manuels, des acteurs d'aide à la personne, secours, santé, urgence et des défenseurs de l'écologie. Elle montre aussi une augmentation du contingent de femmes qui tend vers la parité.

La première femme nommée légionnaire est Mme Angélique Duchemin en 1851.

Aujourd'hui nous sommes près de 95.000 légionnaires. Un décret ministériel porte à 5.500 la possibilité de décorations, sur 3 années, avec un ratio de 80% de civils et 20% de militaires en plusieurs promotions au cours d'une année.

La représentation des insignes :

- Chevalier, insigne en étoile en argent,
- Officier, insigne en étoile en vermeil,
- Commandeur, insigne en étoile en or,
- Grand Officier, plaque étoilée à cinq rayons diamantés,
- Grand' Croix, croix en or au bas d'un ruban rouge.

### Les femmes d'hier et la Légion d'honneur.

**Marie-Angélique Duchemin** : Première femme Chevalier en 1851. Distinguée pour ses actions de combattantes et grièvement blessée au siège de Calvi le 24 mai 1794. Décorée le 15 août 1851 à l'âge de 79 ans. (par le Prince Président Louis Napoléon Bonaparte)

**Marie Rosalie Bonheur** : Première femme Officier en 1895. Distinguée pour ses talents d'artiste peintre et son mécénat pour la culture.

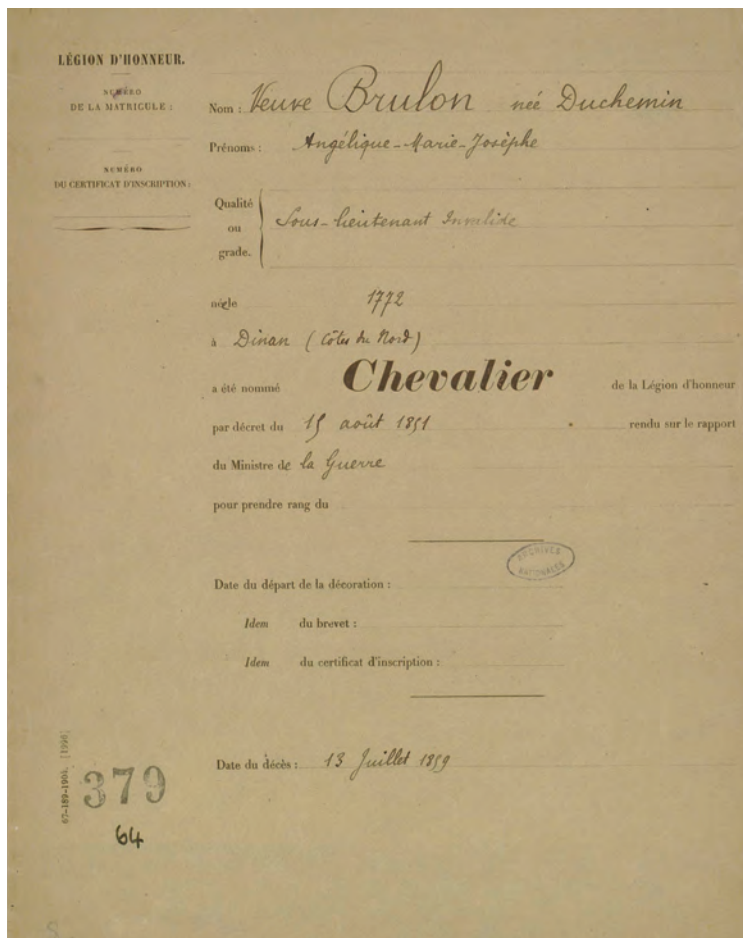
**Anna de Noailles** : Première femme Commandeur en 1931. Distinguée pour ses activités littéraires, écrivain, elle crée, avec d'autres femmes, le Prix « La vie heureuse » qui deviendra plus tard le Prix « Fémina ».

**Colette** : Première femme Grand Officier en 1953. Distinguée pour ses oeuvres littéraires romanesques, son action de résistance. Présidente de l'Académie Goncourt.

**Geneviève Germaine Marie Agnès de Gaulle** : Première femme Grand-Croix en 1998. Distinguée pour ses actions dans la résistante française, déportée en 1944, est une militante des droits de l'homme, présidente d'ATD Quart Monde.

**Élisabeth Boselli** : officier de la Légion d'honneur. Engagée volontaire, première femme pilote de chasse de l'Armée de l'Air Française, bat des records du monde de vitesse et d'altitude. Pilote de la Patrouille de France. Participe à la guerre d'Algérie.





## Les femmes d'aujourd'hui et la Légion d'honneur

**Valérie André** : Chevalier de la Légion d'honneur en 1953, Grand-Croix de la Légion d'honneur en 1999. Médecin militaire et pilote d'hélicoptère qui s'est distinguée en réalisant des évacuations sanitaires de nombreux blessés pendant les opérations militaires menées par l'Armée Française (Indochine et Algérie). Première femme qui accéda au grade de Médecin Général Inspecteur de l'Armée Française en 1981.

**Hélène Carrère d'Encausse** : Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2011. Professeur, Ecrivaine, Historienne, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, élue au Parlement européen en juin 1994. Préside ou participe à de nombreux groupes de travail sur l'évolution de la société.

**Simone Veil** : Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2012. Rescapée de la Shoah (Auschwitz-Birkenau), elle entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire jusqu'à sa nomination comme ministre de la Santé, en mai 1974. De 1979 à 1982, elle est la première femme à présider le Parlement européen élu au suffrage universel. Elle est ministre d'État, en charge des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement Édouard Balladur, puis siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007. Éluée à l'Académie française le 20 novembre 2008, elle est reçue sous la Coupole le 18 mars 2010.

**Claudie Haigueré** : Grand Officier de la Légion d'honneur en 2011. Médecin rhumatologue, spécialiste en médecine aéronautique, docteur en neurosciences Scientifique, spationaute et femme politique française (ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies de 2002 à 2004, ministre déléguée aux Affaires européennes de 2004 à 2005), présidente d'Universcience1 à Paris. Elle est l'épouse de l'astronaute Jean-Pierre Haigueré. Elle a été la première femme française dans l'espace.

**Anne Lauvergeon** : Officier de la Légion d'honneur en 2009. Dirigeante française d'entreprises. Ancienne sherpa du président François Mitterrand, elle est nommée en 1999 à la tête de la Cogema, qu'elle transforme en groupe nucléaire public, sous le nom d'Areva, dont elle est présidente du directoire de 2001 à 2011. En avril 2013, Anne Lauvergeon est nommée, par le Premier ministre de l'époque Jean-Marc Ayrault, à la tête d'une commission sur l'innovation.

**Christine Lagarde** : Officier de la Légion d'honneur en 2012. Personnalité politique française, avocate et femme d'affaires. Après une formation en droit à l'Institut politiques d'Aix-en-Provence et une carrière au sein du cabinet d'avocats américains Baker & McKenzie, elle occupe le poste de ministre déléguée au Commerce extérieur de 2005 à 2007 et de ministre de l'Agriculture et de la Pêche en 2007. Elle est ministre de l'Économie de 2007 à 2011, ce qui fait d'elle la première femme à occuper ce poste dans un pays du G8. Le 5 juillet 2011, elle devient directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), devenant ainsi la première femme à occuper cette fonction.

## Les hommes d'hier et la Légion d'honneur

**Claude Bernard** : Chevalier de la Légion d'honneur en 1849, Commandeur de la Légion d'honneur en 1867. Né au hameau de Châtenay, dans le village de Saint-Julien le 12 juillet 1813. Il est le fondateur de la physiologie et de la médecine expérimentale. Il a réalisé l'union entre la science et la philosophie. Il a voulu faire une science exacte de la médecine. A la fin de sa vie il est membre de toutes



les sociétés savantes entre Stockholm et Constantinople, membre des Académies de Londres, Saint Pétersbourg, Berlin

**Abbé Donnet** : Grand-croix de la de la Légion d'honneur en 1875. Curé et vicaire général de Villefranche sur Saône pendant 27 ans, évêque de Nancy, Archevêque de Bordeaux, cardinal en 1852. Doyen des cardinaux et évêques de France.

**Emile Bender** : Commandeur de la Légion d'honneur le 9 février 1952. Président du conseil général du Rhône, avocat, maire d'Odenas, député de Villefranche sur Saône, défenseur de la viticulture en Beaujolais, sénateur du Rhône.

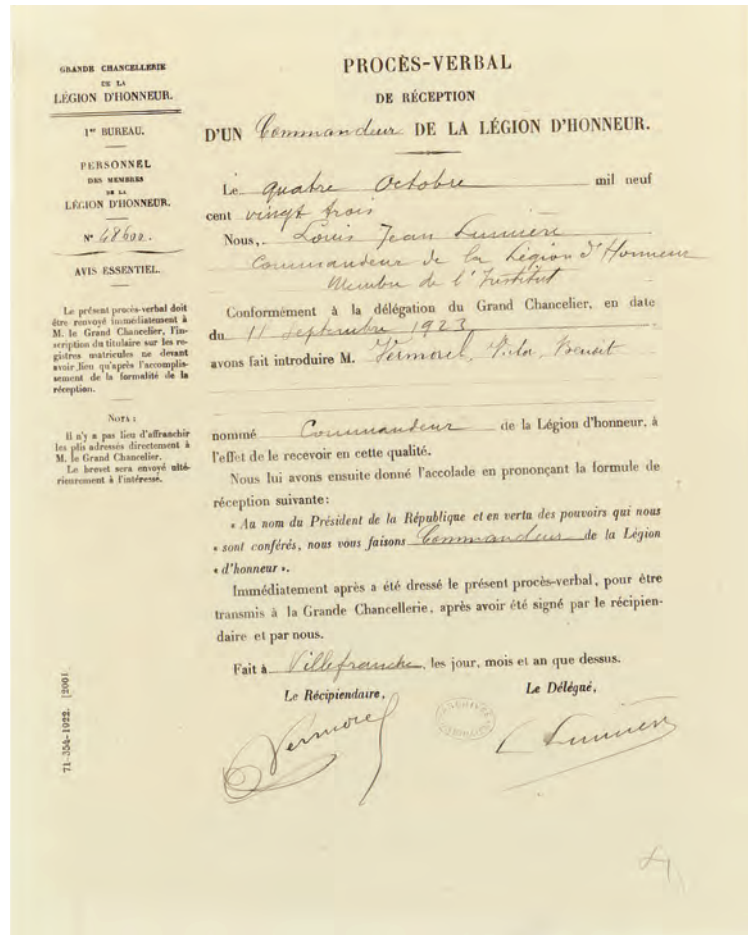
**Georges Guynemer** : Chevalier de la Légion d'honneur Né le 24 décembre 1894 à Paris 1<sup>er</sup> et mort le 11 septembre 1917 à Poelkapelle (Belgique), est l'un des pilotes de guerre français les plus renommés de la Première Guerre mondiale. Il remporta 54 victoires homologuées, plus une trentaine de victoires probables en combat aérien.

**Général Pershings** : Grand-croix de la de la Légion d'honneur Général des armées des États-Unis, né le 13 septembre 1860 dans le Missouri lorsque les États-Unis déclarèrent la guerre le 6 avril 1917 à l'Empire allemand de Guillaume II, il assura la conduite des troupes américaines sur le sol français.

**Walt Disney** : Chevalier de la Légion d'honneur en raison des liens d'amitié qui l'unissent à notre pays Né le 5 décembre 1901 à Chicago et mort le 15 décembre 1966 à Burbank, Californie, est connu comme producteur, réalisateur, scénariste, acteur et animateur américain de dessins animés.

### Les hommes d'aujourd'hui et la Légion d'honneur

**Georges Charpak** : Officier de la Légion d'honneur en 2007. Né le 8 mars 1924, physicien français lauréat du prix Nobel de physique de 1992. Dès 1941, il entre dans la Résistance. En 1943, il est déporté au camp de concentration de Dachau. Au CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire), il met au point la chambre proportionnelle



Victor Vermorel, reçu Commandeur de la Légion d'honneur par Louis Lumière, 4 octobre 1923

multifils qui remplace rapidement les chambres à bulles en permettant un traitement informatique des données À partir de 1996, avec le soutien de l'Académie des sciences il prend la tête d'un important mouvement de rénovation de l'enseignement des sciences à l'école primaire : « La main à la pâte ».

**Maurice Herzog** : Grand-croix de la Légion d'honneur le 30 décembre 2011. Né à Lyon le 15 janvier 1919, il est un alpiniste et un homme politique français. Il fut le premier à gravir avec Louis Lachenal, un sommet de plus de 8 000 mètres, l'Annapurna, le 3 juin 1950. Il eut les orteils et les doigts gelés.

**Serge Haroche** : Commandeur de la Légion d'honneur. Né le 11 septembre 1944 à Casablanca, est un physicien français travaillant dans le domaine de la physique quantique. Le 9 octobre 2012, avec l'Américain David Wineland, il est lauréat du prix Nobel de physique avec l'Américain David Wineland.

**Michel Tognini** : Commandeur de la Légion d'honneur Né le 30 septembre 1949 à Vincennes. Pilote de chasse de l'armée de l'air, astronaute français de l'Agence spatiale européenne. A participé à deux missions dans l'espace le 27 juillet 1992, sur Soyouz TM-15, pour la mission Antares, et le 23 juillet 1999, sur Columbia STS-93.

**Chef de bataillon Hélié Denoix de Saint Marc** : Grand-croix de la Légion d'honneur le 25 novembre 2011. Né le



**PROCÈS-VERBAL  
DE RÉCEPTION**

D'UN **CHEVALIER** DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le neuf Novembre mil neuf cent quarante sept

Nous Edouard Herriot, Président de la République Nationale - Chevalier de la Légion d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier en date du 24 NOV 1947

avons fait  placer devant le front de bataille  introduire

M Branciard Benoit

adresse Maire de Gleize Rhône

nommé **CHEVALIER** de la Légion d'Honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

\* Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons **CHEVALIER** de la Légion d'Honneur.

Puis nous lui avons remis les insignes <sup>(1)</sup> de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Gleize, les jours, mois et an que dessus.

*Edouard Herriot*                      *Branciard Benoit*

Le Récipiendaire.                      Le Délégué.

Benoît Branciard, reçu Chevalier de la Légion d'honneur par Edouard Herriot, 9 novembre 1947

11 février 1922 à Bordeaux . Résistant et déporté au camp de Buchenwald, officier d'active de l'armée française. Commandant par intérim du 1<sup>er</sup> régiment étranger de parachutistes, il prend part à la tête de son régiment au putsch des généraux en avril 1961. Il est condamné à dix ans de réclusion criminelle. Il passe cinq ans dans la prison de Tulle avant d'être gracié. Il commence alors une carrière civile dans l'industrie et écrit de nombreux ouvrages dont les champs de braises. Mémoires qui est couronnée par le Prix Fémina catégorie «Essai » en 1996.

**Cardinal Philippe Barbarin** : Officier de la Légion d'honneur le 8 avril 2012. Né le 17 octobre 1950 à Rabat au Maroc, est un cardinal français, archevêque de Lyon et primat des Gaules depuis 2002.

### La Légion d'honneur en Beaujolais

Notre région beaujolaise a donné au pays un grand nombre de citoyens qui ont été honorés pour leur courage, leurs hautes compétences et les mérites éminents au service de la France.

Un recensement effectué par. Mrs Beau et Servel sur notre région, de 1802 à nos jours, comptabilise plus de 1200 légionnaires dont pour un peu plus d'un millier, nous possédons une bibliographie Ce recensement se fait

commune par commune et les résultats sont regroupés par canton.

Par exemple :

- Pour Villefranche sur Saône 289 décorés de la Légion d'honneur dont 109 de Mongré
- dans le canton d'Anse, 86 décorés de la Légion d'honneur,
- dans le canton de Beaujeu, 137 décorés de la Légion d'honneur,
- dans le canton de Belleville, 125 décorés de la Légion d'honneur,
- dans le canton de Gleizé 87 décorés de la Légion d'honneur,
- dans le canton de Thizy, 76 décorés de la Légion d'honneur.

Sociologiquement on retrouve :

- des militaires qui vont des grognards de l'Empire aux soldats des temps modernes en passant par nos poilus de 14-18. Je citerai le Sergent Joseph Frantz de Beaujeu, as de l'aviation qui reçoit à 24 ans, la Légion d'honneur pour la première victoire aérienne de tous les temps,
- des scientifiques, Claude Bernard, Pierre Chévenard, élu à l'Académie des Sciences,
- des industriels, Gabriel Voisin qui s'illustre dans le domaine de l'aviation et l'automobile (Grand Officier de la Légion d'honneur),
- des religieux, Jean Séon prêtre, curé de Limas pour 50 ans de sacerdoce, André Cornu vicaire général à Alger, Jean Baptiste Callot évêque d'Alger (Beaujeu),
- des médecins, André Lassalle maire de Villefranche, Barthélémy Giraud (Beaujeu),
- des avocats, Emile Bender (Charentay) député,
- des enseignants, Lucien Laurencin instituteur (Belleville), Jean Philibert Damiron philosophe à La Sorbonne (Belleville),
- des agriculteurs, Philippe Savigny éleveur de chevaux (Limas),
- des vignerons, Justin Dutraive (Charentay),
- des résistants, Mme de Fleurieu, épouse du maire d'Arnas, Georges Verdelet (Limas) Cheminot à Villefranche sur Saône,

- des maires, Auguste Foillard, Joseph Rosselli (Belleville),
- des artistes, Georges Dufrenoy, peintre (Salles en Beaujolais), Large dit Rivers cinéaste (St Lager),
- des pompiers, buralistes, meilleur ouvrier de France...

### Les Grognards

Voici plus précisément quelques citoyens du Beaujolais honoré par les différents pouvoirs qui se sont succédé :

Originaire de Chazay d'Azergues, fils de vigneron, **César Lambert**, engagé à 18 ans est grenadier de la garde impériale napoléonienne. Il se distingue par sa vaillance et son courage au cours des campagnes d'Espagne et des Basses Pyrénées de 1808 à 1813, campagne de France en 1814 et de Waterloo en 1815. Il est honoré par l'empereur, fait chevalier de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> février 1821. Sa sépulture se trouve dans le cimetière de Chazay. Avec ses descendants, Gabriel Lambert et Maurice Passot, viticulteur à Morancé, nous sommes allés en septembre 2011 sur les traces de cet illustre ancêtre en restaurant la stèle où est gravé dans la pierre l'insigne de la Légion d'honneur.

**Antoine Gourd**, citoyen de la commune des Chères a été un soldat de la Grande Armée de Napoléon pendant cinq ans de sa vie. Il s'engage en février 1808, dans le corps des vélites à cheval de la Garde Nationale, unité créée par l'Empereur Napoléon, ce qui lui permettra d'accéder après quelques campagnes au grade de sous-lieutenant. En 1809 avec son unité il participe à la guerre d'indépendance espagnole, il est présent à Madrid lors du soulèvement du Dos Mayos, puis non loin de Valladolid, il participe à la bataille de Médina de Rio Secco.

En 1809, c'est la campagne d'Autriche, sous les ordres de Masséna, il manœuvre vaillamment à Ebersberg, Aspen, Essling contre un adversaire largement supérieur. Faisant preuve de hautes capacités militaires il est nommé sous-lieutenant le 12 août 1812. C'est le début de la campagne de Russie. Avec son unité il est impliqué dans le soutien des gardes à pied afin de prendre le village de Reudnitz

DOSSIER.

N.° D'ORDRE, *Au Sr Lambert (César)*  
*né le 29 mai 1789 - à Chazay (Moine).*

ANCIEN NUMÉRO, *17871*

Chev... le 17 Mars 1821. *Admis de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, pour*  
 Off... le *prendre rang à dater du 17 Mars 1821*  
 Comm. le *Brevet signé à Paris, le 10 Juin 1821*  
 G. O. le  
 G. C. le

*m. le Sr.*

TITRE FAIT

PIÈCES JOINTES.

1. Procès-verbal d'individualité.
2. Acte de naissance.
3. Serment.
4. Brevet.
5. État de services.
6. *Acte de naissance*
7. *Documentation tenant lieu de brevet orig.*
- 8.
- 9.
10. *Mou le 12/2/1869*

*1455*

*42*

GRANDE CHANCELLERIE  
 DE LA  
 LÉGION D'HONNEUR

RECONSTITUTION DES MATRICULES  
 Des Membres de la Légion d'honneur, des Décorés de la  
 Médaille militaire et d'Ordres étrangers.

DIVISION ADMINISTRATIVE  
 1<sup>er</sup> Bureau.

ÉTAT des Renseignements extraits de pièces authentiques et  
 destinés à l'inscription du Titulaire sur les nouvelles Matricules  
 de la Légion d'Honneur.

Nom, Prénoms et Domicile.	<i>Gourd Antoine ancien aux Chères canton de Larnaud (Rhône) officier de la Légion d'Honneur</i>		
Date et Lieu de naissance.	<i>le 21 août Chères canton de Larnaud (Rhône) le 11 Janvier 1789 (mil sept cent quatre vingt neuf)</i>		
Dates de Nominations successives ou de Légion d'honneur.	Chevalier, le <i>13 Mars</i> 1813	Officier, le <i>14 Mars</i> 1815	Commandeur, le 18
	Grand Officier, le 18	Grand Croix, le 18	Qualités ou Grades
Date de la concession de la Médaille militaire	Décret du	Grade	<i>officier en retraite</i>
Ordres étrangers.	DÉSIGNATION DES ORDRES	GRANDES CONFÉRES	DATES DES AUTORISATIONS
Observations.			
Décès.			

Garantir le présent Etat conforme aux pièces produites, vues et rendues.

Vu pour être transmis à la Légion d'honneur.

A Lyon le 10 Mars 1872.

Le Maire, *Gourd*

Le Préfet, POUR LE PRÉFET DU RHÔNE, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
 PRÉFECTURE

ARCHIVES NATIONALES





lors de la bataille de Leipzig. Pour son comportement dans les combats, sa bravoure, sa probité, le 13 Septembre 1813, il est nommé Lieutenant, est affecté au 19<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à cheval. Pour avoir fait preuve d'abnégation, de courage, de sacrifice pour la patrie, il est décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Cette décoration qui ornera sa poitrine, expression visible de son courage et de son engagement, de couleur rouge, couleur du sang qu'il versera, mais aussi du sang actif qui irrigue ses valeurs de soldat de l'Empire. En effet, son sang il le versera au combat. Un mois après sa décoration, le 16 octobre, au cours de la bataille des Nations de Leipzig il est gravement blessé. Son bras gauche est emporté par un boulet de canon et se trouve également gravement touché à la main droite par un « biscaillon ». Deux jours après, il est fait prisonnier par les Prussiens et ne sera libéré qu'après la fin de la guerre, en Mai 1814. Il rejoint la vie civile le 26 Mai de la même année avec une pension de 883,91 francs. Le 14 Mars 1863, il est élevé au grade d'Officier de la Légion d'honneur pour ses valeureux états de services pendant ces cinq ans au service de la nation.

### Les autres

Après ceux de l'Empire, il y a ceux de 14-18.

J'ai déjà cité **Joseph Frantz** né à Beaujeu en 1890, il fut un grand précurseur de l'aviation. Il est le premier vainqueur d'un combat aérien grâce à une mitrailleuse montée au-dessus de sa tête mise au point par son ami Gabriel Voisin. Avec ses qualités d'ingénieur et de pilote d'essai il participe à la construction de douze prototypes d'avions. Décoré de la Légion d'honneur il est promu Grand officier en 1972.

Je rappellerai à votre souvenir **Justin Dutraive**, de Charentay qui est laissé pour mort sur le champ de bataille et seulement traité une semaine après ! Il survit et « sursitaire de la vie » il vivra jusqu'à 70 ans. Il incarnait le poilu type, homme de la terre du pays beaujolais qui défendait son pays. Ses valeurs intellectuelles, morales, de courage, de probité, d'humilité et de sens du devoir, lui valurent en particulier la Légion d'honneur.

Il y eut ensuite ceux de 39-45.

Alors restons dans la même famille à Charentay. **Paul Dutraive**, né en 1906 dans cette famille de vigneron beaujolais, il fait les Arts et Métiers ; ingénieur il choisit le métier des armes, intègre, l'Ecole Navale, navigue pendant 20ans de l'Atlantique à la Mer de Chine. En 1940, c'est lui qui repère un sous-marin allemand et participe à sa destruction, ce qui lui vaut d'être cité à l'Ordre de l'Armée et nommé chevalier de la Légion d'honneur puis promu Officier de la Légion d'honneur avant d'être nommé amiral. Né en 1923 à Le Télagh (Algérie), **François Arnal** est incorporé en 1943 au 5<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique. La première division blindée, dont il fait partie, a pour mission de prendre le contrôle de Villefranche. Aux commandes du char M5 «Le Medjez-el-Bab», le 3/9/1944, il essuie un tir fatal d'un canon antichar. Laissé pour mort

par son équipage, il est capturé par les Allemands qui le feront conduire à l'hôpital.

Après 10 mois de convalescence il retourne chez lui en Algérie gravement handicapé. Quelques années plus tard, à l'indépendance de l'Algérie, il revient à Villefranche où il est accueilli à bras ouverts, et où il travaillera jusqu'à sa retraite en 1983. Le 3 septembre 2008, le général d'armée Wilfrid Boone Arbod Borsat de la Perouse lui a remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Il est décédé en 2010.

Mais la Légion d'honneur ne distingue pas seulement le métier des armes. En terre beaujolaise, elle a été décernée à des défenseurs de la culture, des arts et des lettres.

Ambassadeur du pays beaujolais, **Jean Guillermet** qui vécut à Limas et exerça à Villefranche son métier de libraire. Blessé, gazé, à la fin de la guerre il reprend la Librairie des Ecoles puis pendant près de 50 ans fonde et anime de nombreuses structures et associations pour la promotion de la région beaujolaise et de sa capitale Villefranche...

Tous ici connaissez mieux que moi son action dans le Beaujolais. En 1952 il est fait chevalier de la Légion d'honneur puis promu officier dans l'Ordre.

Je citerai aussi Mr **Jean-Philibert Damiron**, philosophe célèbre, né à Belleville sur Saône en 1794, qui introduit le français à la Sorbonne où les cours jusque-là se faisaient en latin. Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques dans la section philosophie, il est nommé en 1833, chevalier de la Légion d'honneur.

De même le peintre **Georges Dufrenoy** qui expose dans toutes les capitales européennes, à la biennale de Venise, aux Etats-Unis, à l'exposition universelle de Paris est nommé chevalier en 1925 et promu officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur en 1938. Il a vécu à Salles-Arbuissonat où il meurt et est enterré.

Je m'aperçois que je vous ai parlé seulement des hommes, alors pour me faire pardonner je vais vous citer les femmes qui aujourd'hui, en Beaujolais, ont été promues dans l'ordre de la Légion d'honneur. Certaines sont parmi nous ce soir.

Mme **Denise Stagnara**, écrivain,  
Mme **Muguette Dini**, Sénateur  
honoraire, ancienne Présidente de  
la commission des affaires sociales,

Mme **Chantal Gajovska**, viticultrice,  
suppléante de notre député,

Mme **Madeleine Favrot**, chef  
d'entreprise laitière.

Mme **Monique Poizat**, pour son action  
dans le bénévolat.

Mme **Josette Lapeyre**, Fonctionnaire  
du Trésor public.

Mme **Christiane Echallier**, maire de  
Cogny.

Mme **Andrée-France Contet**, chef  
d'entreprise.

Mme **Dominique Hervieu**, directrice  
de la maison de la danse.

Mme **Ouardia Chikh** Directrice de la  
Mission Locale Villefranche/Beaujolais.

Mme **Nelly Pradel** ancienne  
Présidente du tribunal de Villefranche  
sur Saône,

Mme **Jeanne Garric-Gouisset**  
Directrice de Recherche du Cemagref  
devenu en 2012 Irstea Institut national  
de recherche en sciences et technologies  
pour l'environnement et l'agriculture,

Mme **Sandrine Dehay**, Lieutenant-  
colonel, Armée de l'air.

Elles méritent vos applaudissements.

La Légion d'honneur est donc  
une institution politique qui par son  
organisation prend racine sur tout le sol  
français et qui par la diversité de son  
recrutement intéresse toutes les couches  
sociales, agriculteur, soldat, professeur,  
médecin, juriste, élu. Elle distingue les  
mérites éminents de toute nature sans  
distinction de classe et dans tout le pays.  
C'est ce qui fait sa force et sa longévité.  
Elle contribue à faire passer l'État qui  
distribue, à la Nation qui réunit tous les  
citoyens en une Légion exemplaire par ses  
valeurs.

### La Société des Membres de la Légion d'Honneur

Dans ce terrible affrontement que fut  
la grande guerre, nombreux furent les  
simples soldats qui se révélèrent, non  
seulement par des actes individuels de  
courage, mais en suppléant souvent  
la tragique disparition de leurs

compagnons d'armes tués devant eux. Ils reçurent la  
Légion d'honneur ; ils constituèrent la grande masse des  
175.000 légionnaires militaires recensés en 1923. Très  
vite, beaucoup tombèrent dans la misère et le dénuement.

Emu par la situation matérielle très modeste d'un  
grand nombre d'anciens combattants légionnaires ou de  
leurs veuves, le général Dubail, décida de créer la Société  
d'entraide de la Légion d'honneur. Cette association,  
animée par un esprit de solidarité, allait permettre  
de contribuer aux besoins des plus démunis. Ce rôle  
d'entraide, cette aspiration à la solidarité entre ceux que la  
Nation a décidé d'honorer, est toujours d'actualité.

Aujourd'hui, dans une civilisation où la quête de sens  
se mêle à l'incompréhension grandissante, où les repères  
ont tendance à s'estomper, il est apparu légitime à ses  
membres, de continuer à servir la Nation.

Arborer la Légion d'honneur à sa boutonnière c'est bien,  
mettre cet honneur en action c'est mieux. Forte de plus  
de 55.000 membres en 2014, la SMLH a pour mission de  
pratiquer l'entraide par une action de proximité permettant  
de déceler ceux qui sont dans le besoin, mais aussi de  
concourir au prestige de l'Ordre national de la Légion  
d'honneur, promouvoir l'esprit civique et patriotique par  
des actions éducatives, notamment auprès de la jeunesse,  
participer à des actions de solidarité nationale au profit de  
ceux qui en ont le plus besoin.

Ainsi après avoir été décorés nous pensons devoir  
continuer à servir notre pays dans le cadre de cette  
association.

C'est ce que nous faisons en pays beaujolais.

Notre but est d'être présents aujourd'hui mais aussi  
pour l'avenir en s'engageant au service de la société et des  
citoyens. Notre action se décline sur le terrain dans quatre  
directions :

- L'entraide qui se veut une action de proximité auprès  
de ceux qui se trouveraient dans le besoin, par une  
veille attentive auprès des légionnaires qui sont seuls  
ou malades, ceux pour lesquels une aide administrative,  
voire financière est nécessaire.
- Cette action est confiée à des délégués de façon  
nominative .Nous ne voulons laisser personne sur le  
bord du chemin !
- Concourir au prestige de l'Ordre pour une juste  
reconnaissance de la Légion d'honneur dans le paysage  
national, faire barrage aux idées fausses pour que celle-  
ci soit mieux connue et respectée. Nous engageons des  
actions d'information auprès des autorités territoriales,  
des élus de la nation, du monde économique et social du  
corps enseignant et de ses élèves.
- Une approche civique éducative pour notre jeunesse  
par des conférences en rapport avec la citoyenneté, les  
mérites et la Légion d'honneur nous mobilisent, ainsi  
que la détection d'élèves à fort potentiel intellectuel issus  
de milieux modestes, pour les aider et les orienter.





- La participation au devoir de mémoire qui est la transmission des valeurs de notre patrimoine, et la Légion d'honneur en fait partie, est une de nos activités. La Légion d'honneur doit aussi être représentée à toutes les manifestations patriotiques nationales commémoratives. Enfin dans notre belle province, nous effectuons le recensement et la mise en mémoire de ceux qui depuis 1802 en Beaujolais, ont eu la Légion d'honneur. Ceux-ci sont répertoriés dans notre site sur Internet. Ils sont actuellement plus de 1.200.

### DES ACTIONS DE PROXIMITE, DESINTERESSEES, AU SERVICE DES AUTRES EN METTANT CHACUN NOTRE «HONNEUR EN ACTION»

Mesdames et messieurs, mes chers amis, j'ai essayé de vous présenter la Légion d'honneur et comment ici, en Beaujolais, nous mettons notre Honneur en Action, tels ces grognards de l'Empire allant au combat sur les champs de batailles, ou nos poilus montant au front sur le chemin des Dames ou encore nos chercheurs qui luttent contre la maladie et nos artistes, peintres, écrivains, acteurs qui représentent la culture française dans le monde entier.

Forts de leurs exemples et de ceux qui ont été honorés avant nous, aujourd'hui sur le terrain, nous menons une démarche de proximité, désintéressée, au service des autres, associant le passé et le présent pour construire notre avenir dans le respect du souvenir et des valeurs qui font l'unité de notre pays. Ainsi, par une reconnaissance mutuelle de nos convictions, la recherche de l'excellence reconnue par la Légion d'honneur, nous pourrons, mesdames et messieurs, tous ensemble, avoir l'espoir de vivre mieux.

Croix de chevalier de la Légion d'Honneur du premier-type, dit «du camp de Boulogne», 1804-1806.

GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA  
**LÉGION D'HONNEUR**  
DIVISION ADMINISTRATIVE  
1<sup>er</sup> Bureau.

**RECONSTITUTION DES MATRICULES**  
Des Membres de la Légion d'honneur, des Décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers.

**ÉTAT** des Renseignements extraits de pièces authentiques et destinés à l'inscription du Titulaire sur les nouvelles Matricules de (1)

(1) La Légion d'honneur, la Médaille militaire, ou des Ordres étrangers.

Nom, Prénoms et Domicile.	Danniron (Jean Philibert)		
Date et Lieu de naissance.	10 mai 1794 à Belleuville (Rhône)		
Dates des Nominations successives dans la Légion d'honneur.	Chevalier, le 17 août 1832	Officier, le 18	Commandeur, le 18
	Grand Officier, le 18	Grand Croix, le 18	Qualités ou Grades
			Membre de l'Institut
Date de la concession de la Médaille militaire.	Décret du	Grade	
Ordres étrangers.	DÉSIGNATION DES ORDRES	GRADES CORRÉS	DATES DES AUTORIZATIONS
Observations.			
Décès.	11 Janv. 1862		

Certifié le présent État conforme aux pièces produites, vues et rendues.

Vu pour être transmis à la Légion d'honneur.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 187

LE CHÉF DE BUREAU

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 187

LE MAIRE

3

